



## BULLETIN D'ADHÉSION

Mon association adhère à LAECUM pour 2024 (année civile). **Règlement : 40 €** par chèque adressé à :

LAECUM  
Maison des Associations « Surcouf »  
19, rue de la Chaussée - BP 80674 – 35406 Saint-Malo Cedex

Ou par virement bancaire (code IBAN : FR76 1360 6000 3446 3426 8576 568 et BIC : AGRIFRPP836). **ATTENTION, NOUVEL IBAN suite au changement d'établissement financier. Merci de bien préciser le nom de votre association en libellé de votre virement.** Un reçu de paiement vous sera adressé par courriel à réception du règlement.

**Nom de l'association :**

**Nom et prénom du président/de la présidente :**

**Adresse postale de l'association :**

**Courriel :**

**Téléphone :**

Mon association souhaite participer au Village des Associations du samedi 7 septembre 2024 :

OUI  NON

L'attribution des stands se fera par ordre d'arrivée des inscriptions et selon les disponibilités.  
Une prise de courant sera-t-elle **indispensable** sur votre stand ?  OUI  NON

Association LAECUM (Loisirs – Animation – Expression Culturelle Malouine)  
Maison des Associations « Surcouf » - 19, rue de la Chaussée  
BP 80674 – 35406 Saint-Malo Cedex  
Site internet : [laecum.com](http://laecum.com) - Courriel : [asso.laecum@gmail.com](mailto:asso.laecum@gmail.com)